

Department of GC and Hydraulics of Biskra

Practical Work in Topography Ing

TP n° 2 Gr 07 Engineer : **Direct radiation leveling** 27/02/2025

On donne :

- Un point connu (référence locale) : **Altitude du Repère = m**
- Un extrait de l'arrêté du 21/01/80 concernant les tolérances applicables aux levés entrepris par les services publics.
- Un schéma du parcours à réaliser.

On demande :

- D'effectuer un nivellement direct par rayonnement pour déterminer sur le chantier les altitudes **des points 1, 2, 3 et 4.**
-
- De définir si les résultats sont hors tolérances, de contrôler l'écart de fermeture et d'effectuer la compensation (voir le cours).

On exige : Le respect du matériel, le respect du temps imparti, la précision des mesures, la clarté et la propreté du compte rendu...

Schéma du parcours :

Repère.

. 1

. 2

S .

.4

. 3

27/02/2025: Groupes (Sous - groupe : 1 et 2)

1	2